

Stratégie UE-Afrique: un coup d'accélérateur au développement

2017/2083(INI) - 24/10/2017 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement a adopté un rapport d'initiative de Maurice PONGA (PPE, FR) sur la stratégie UE-Afrique: un coup de pouce au développement.

Étant donné que l'UE est le principal partenaire de l'Afrique dans les domaines économique et commercial ainsi qu'en matière de développement, d'aide humanitaire et de sécurité, les députés ont appelé à **une nouvelle vision de ce partenariat** reflétant l'évolution des situations politiques, économiques, les deux continents.

L'accord de Cotonou avec l'UE, auquel 79 États ACP sont parties, dont 48 en Afrique subsaharienne, régit le principal partenariat entre l'UE et l'Afrique.

En termes financiers, le 11ème Fonds européen de développement (FED) dispose d'un budget de 30,5 milliards EUR, dont 900 millions sont réservés à la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et 1,4 milliard EUR au FED pour l'Afrique. Plus de 5 milliards EUR ont été dépensés pour répondre aux besoins des pays africains dans le cadre de l'instrument européen de voisinage (IEV) et 845 millions EUR ont été alloués au programme panafricain dans le cadre de l'instrument de la coopération au développement (ICD) pour mettre en œuvre la stratégie conjointe Afrique/UE.

Intensifier le dialogue politique: en tant que condition préalable à un partenariat stratégique renouvelé, les députés ont invité le futur partenariat à se concentrer sur les domaines prioritaires identifiés à la fois par l'Union africaine (UA) et l'UE, tels que:

- le développement économique (via le commerce, les Accords de partenariat économique (APE);
- la bonne gouvernance, y compris les droits de l'homme;
- le développement humain par le biais de services publics couvrant les besoins fondamentaux tels que l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'égalité des sexes, la science, la technologie et l'innovation;
- la sécurité et la lutte contre le terrorisme;
- la migration et la mobilité;
- l'environnement - y compris le changement climatique.

Selon les députés, **l'appui budgétaire est le meilleur moyen** de mettre en œuvre l'appropriation, en fournissant aux gouvernements les moyens de déterminer leurs besoins et leurs priorités.

Construire des États et des sociétés plus résilients: les députés ont jugé nécessaire de faire de la résilience (politique, sécuritaire, environnementale, économique et sociale) un élément majeur de la nouvelle stratégie UE-Afrique.

En particulier, les députés ont demandé que des efforts soient entrepris pour:

- renforcer la coopération entre l'UE et l'Afrique dans le domaine **de la sécurité et de la justice** dans le cadre juridique international afin d'aborder les problèmes de manière globale et de mieux lutter contre la criminalité organisée, la traite des êtres humains, la contrebande et le terrorisme;
- renforcer la coopération au sein de la stratégie UE-Afrique visant à prévenir l'impunité, à **promouvoir l'état de droit** et à développer les capacités policières et judiciaires;
-

- développer une approche stratégique pour renforcer la **résilience climatique** et soutenir les pays africains;
- renforcer la **coopération entre les secteurs privés** européen et africain et la concentration des investissements, notamment par le biais de partenariats public-privé;
- **mieux coordonner leurs programmes d'aide au commerce** et renforcer les synergies avec leurs politiques d'investissement en Afrique;
- assurer la **non-discrimination** contre les groupes vulnérables, y compris les personnes handicapées et les peuples autochtones;
- renforcer les **systèmes éducatifs** nationaux africains pour assurer un accès universel, inclusif, équitable et à long terme à une éducation de qualité à tous les niveaux, dès la petite enfance et pour tous, en mettant l'accent sur les filles et en situation d'urgence et de crise;
- éliminer les obstacles auxquels se heurtent les **femmes** et d'autres groupes vulnérables, notamment les enfants, les personnes handicapées et les personnes LGBTI;
- renforcer leur contribution financière aux **fonds fiduciaires** et autres instruments visant à favoriser une croissance inclusive et durable et à stimuler la création d'emplois, contribuant ainsi à s'attaquer aux causes profondes de la migration. À cet égard, le rapport a demandé un **renforcement du rôle de contrôle du Parlement européen** pour garantir que les partenariats et les instruments de financement en matière de migration soient compatibles avec la base juridique, les principes et les engagements de l'UE.